

Ville de DIGNE les BAINS

Les outils
pour un réseau d'eau potable
performant et économe

Christophe BOUCHOT
Directeur de la Régie Dignoise des Eaux
christophe.bouchot@dignelesbains.fr

Contexte technique et juridique

Ville de 18.000 habitants, préfecture du département des Alpes de Haute Provence (04).

10.500 abonnés (pas d'industries) consommant 1.200.000 m³ d'eau provenant d'une nappe de bonne qualité (simple chloration).

16 réservoirs (10.400m³), 11 stations de pompage.

164 km de réseau d'eau potable et 107 km d'assainissement.

1 station d'épuration

Exploitation en délégation de service public entre 1972 et 2009.

Volonté des élus d'un retour en régie :

- l'eau n'est pas un bien marchand
- maîtrise du service, et sur le long terme



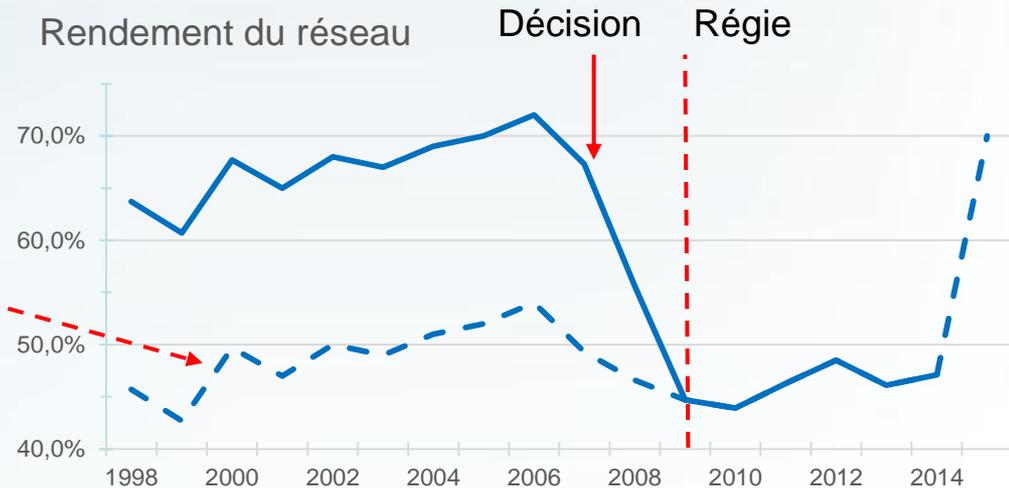
Problématiques

Une seule ressource en eau (nappe de la Bléone) : eau de très bonne qualité, mais aucune ressource de substitution proche.

(Durance à 25 km, Verdon à 60 km via interconnexion).

EEVP : Prélèvements tendus en août, débits autorisés à réduire

Rendement de réseau bon ...
 mais chiffre calculé \neq
 rendement annexe V CGCT
 (indicateur P104.3)



Coût marginal de l'eau faible :

- Simple chloration (8 k€/an chlore gazeux - 1% coût exploitation)
- Alimentation gravitaire majoritaire (200 MWh, soit 30 k€/an - 3% expl.)
- Redevance Prélèvement (135 k€/an - 12% coût exploitation)

Constats des premières années

-  Bonne connaissance du fonctionnement du réseau (connaissance globale par le responsable d'exploitation et plans déjà numérisés sous AutoCad)

Renouvellement = priorité de la régie :

- Réseau : objectif > 1% / an
- Branchements (casse & anciens : 10% en 5 ans)
- Vannes (15% en 5 ans) et appareillages (majeurs)

Achat & utilisation matériels recherche fuites

-  Mauvaise réactivité :

- 10 compteurs sectorisation
- Télésurveillance des ouvrages sans supervision

Pas d'effet de nos travaux sur le rendement de réseau

Pas de vision / planification à moyen terme

Actions : 2012 à 2015

2012 : Lancement schéma directeur eau potable adapté à nos besoins (élaboration CCTP partenariat Agence & Dpt04)

2013 : Pose de 40 compteurs de sectorisation
 Installation d'un superviseur
 Inventaire des ouvrages (SIG)

2014 : Définition & Mise en œuvre programme travaux adduction

2016 : Restitution schéma : Mise en œuvre programme travaux sur distribution

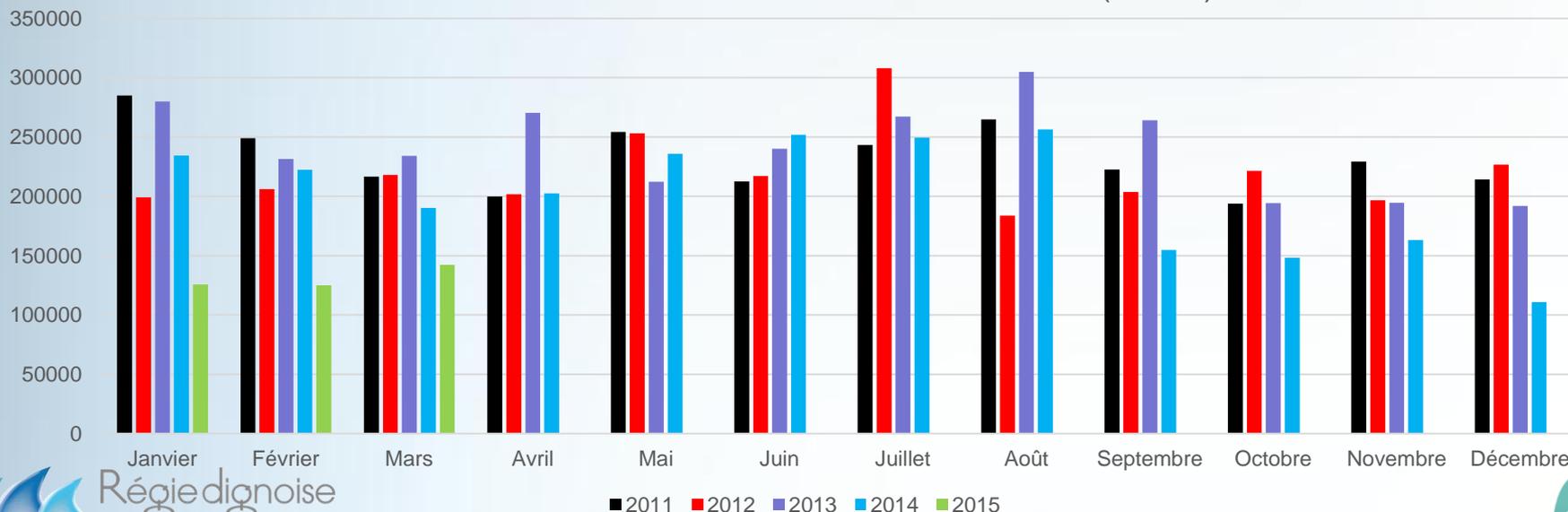


Premiers résultats en 2015

Entre 2011 et 2015 : 4,5 M€ HT investis (1,2 M€ subventions)
 10 km de réseau renouvelés (1,2% / an)

Impact des travaux adduction : 70 % rendement en 2015 ?
 1 million de m³ économisés (sur 2,8 Mm³ prélevés/an 2010 à 2013)
 Révision débit prélevé en Bléone après travaux (en lien avec l'EEVP)

Prélèvement mensuel au milieu naturel (en m³)



Retours d'expérience

- ✓ Nécessaire maîtrise du service par les élus et les techniques :
 - Retour en régie (appropriation, pilotage, connaissance)
 - Logique patrimoniale, avec investissement massif (réseaux, branchements, vannes et autres appareillages)
 - Rationalisation (optimisation pression, suppression réseaux)
 - Comptage de l'eau (compteurs généraux, contrôle des branchements)
 - Motivation équipes + Partenariats extérieurs

- ✗ Inertie du système : Temps d'actions > temps mandat électoral
Forte mobilisation, mais autres actions (assainissement) à ne pas occulter
Economies d'exploitation << coûts d'investissement
Coûts recherche fuites ↗ avec la baisse des débits de fuites